

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 1 mars 2021

TRANSACTION VENTE

TRANSACTION	%
MANDAT SIMPLE	3 % TTC
MANDAT EXCLUSIF	2,5 % TTC

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur, sauf disposition contraire du mandat.

Société BS IMMOBILIER SARL , SARL au capital de 8000 € - Siège social : 60, Place du Marché - RCS VERSAILLES n ° 39473943700041 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI IDF 7801 2018 000 037 059 délivrée par CCI ILE DE FRANCE

Garant : GALIAN , 89, Rue de la Boétie 75008 PARIS